

INTRODUCTION

PEUT-ON IMAGINER UNE BABEL HEUREUSE ?

Touriya FILI-TULLON

La réédition augmentée de *Maroc : la guerre des langues ?* (Casablanca, En toutes lettres, 2018) répond à la nécessité de rendre compte de la complexité du paysage linguistique marocain et des débats qui en sont le corollaire. Cette nécessité surgit notamment chaque fois que l'on aborde la question de la littérature francophone. Le statut du français langue d'écriture renvoie à la question non moins complexe de cette littérature elle-même et de sa persistance au-delà de l'histoire (coloniale) qui l'a vue naître.

En effet, la problématique ainsi soulevée déborde la simple question du plurilinguisme et du contact des langues en direction de celle, plus politique, des enjeux de pouvoir associés à l'imaginaire des langues.

Le titre que nous avons souhaité donner à cette réédition, *Maroc : les langues de la discorde*, reprend à la lettre, pour une part, un terme qui revient sous la plume de deux des contributeurs au présent ouvrage (Yassin Adnan et Jalal El Hakmaoui). Or, les connotations religieuses de *fitna*¹, le correspondant arabe de

1. Le terme *fitna* apparaît, par exemple, à deux reprises dans la sourate intitulée « La Génisse » (Coran, II, v. 190 et 191). Elle y est décrite comme « pire que le meurtre » et doit, à ce titre, être combattue sans rémission. Si dans le contexte coranique elle renvoie à la menace de retour au polythéisme, par extension, le mot désigne tout ce qui est susceptible de diviser, de fracturer la communauté et de menacer la stabilité de la cité, de son gouvernement, etc.

« discorde », ne sont jamais très éloignées. Il y a, de fait, continuité entre « ces questions qui fâchent » : celle du paysage linguistique marocain et celle de la place réservée à une sacralité fondée sur des objets linguistiques, les deux revêtant une dimension politique très clairement analysée par plusieurs contributeurs.

Publié au Maroc en langue française, l'ouvrage visait, initialement, un public marocain directement concerné par les débats autour de *ses* langues, mais, par contrecoup, il concerne aussi un lectorat francophone plus large. La réédition dans la collection « Janoub » de UGA Éditions, outre l'ajout de deux contributions portant spécifiquement sur la langue et la littérature amazighes, cherche à attirer l'attention d'un public universitaire non spécialiste sur trois points en particulier :

- ♦ la diversité et l'enchevêtrement des paramètres intervenant dans tout débat relatif aux langues en usage dans un contexte donné ;

- ♦ leur caractère évolutif, éminemment historicisé, en fonction notamment de la (des) politique(s) linguistique(s) mise(s) en œuvre ;

- ♦ l'articulation nécessaire des études littéraires avec une réflexion approfondie sur le statut de la (des) langue(s) d'écriture.

Le Maroc est, de fait, susceptible d'être qualifié d'État pluri-lingue (Benítez-Fernández, et coll. 2013). Derrière le caractère officiel de l'arabe, avec l'amazighe comme coadjuteur depuis 2011, se cachent des réalités autrement plus diversifiées. L'arabe, pour sa part, se décline en standard, ou *fushâ* (littéralement « éloquente »), qui s'apprend à l'école et est essentiellement la langue employée à l'écrit et dans les médias, ainsi que dans un certain nombre de situations formelles, tandis que la *darija* (littéralement « usuelle »), ou arabe marocain, langue maternelle de la partie de la population de tradition arabophone et langue seconde d'une partie notable de celle de tradition amazighophone, est la langue de la vie quotidienne et des échanges informels. De son côté, l'amazighe recouvre des variantes régionales aux différences marquées, dont l'intercompréhension n'est parfaitement assurée que de proche en proche, en dépit de l'élaboration d'une variété

standard. Comme le fait remarquer M.-S. Janjar dans sa contribution au présent ouvrage, le français garde son statut de langue d'ouverture, favorisée par l'histoire, les relations économiques et, de manière variable, par les politiques publiques, alors que l'espagnol, présent pour des raisons comparables, reste circonscrit à des zones particulières (au nord et au sud du pays) sans avoir été promu après l'Indépendance au rang d'outil de politique linguistique. Nous aurions pu rendre compte également d'autres langues, disparues ou en voie de le faire, comme la *haketia*². Mais le présent état des lieux n'a pas d'ambition diachronique et tente de saisir l'actualité d'un débat passionné au moment où l'on évoque au Maroc le retour à l'utilisation du français en tant que langue d'enseignement après une arabisation étalée sur près de quarante ans. La polémique sur l'utilisation de la *darija* ou du français (encore souvent appelé « langue du colon ») en tant que langue(s) d'enseignement continue d'exacerber les réactions les plus virulentes. Cependant, plutôt qu'une guerre de langues, « on a [...] affaire à une guerre de positions où chaque camp affirme ses thèses et accuse l'autre camp d'être incapable de voir les choses comme il se doit », fait à juste titre remarquer Abdou Filali-Ansary (voir sa contribution). D'où la volonté de proposer dans le présent ouvrage, en sus d'études proches des standards académiques, des témoignages et des entretiens dans lesquels s'expriment plus librement des points de vue marqués à l'aune de la subjectivité. Le volume est ainsi réorganisé en fonction du

2. Au reste, en marge des recherches académiques consacrées à la *haketia* au Maroc (Bürki, 2016 ; Boufarra, 2016), l'écrivaine Francine Kahn nous a confié qu'elle est en train de mener une enquête auprès de locuteurs et de locutrices de cette langue dans le cadre d'un ouvrage sur les mémoires juives du Nord du Maroc, dont le titre annoncé est *Demeures et exils : de Freudenberg à Tanger*. Interrogée, elle soutient que la *haketia*, à base de castillan (du xv^e siècle), d'arabe et d'hébreu, avait avant tout le statut de langue minorée, parlée par les pauvres et « snobée » par les classes moyennes et la bourgeoisie judéo-marocaine, qui préféraient user du français, de l'espagnol ou de l'anglais, si bien qu'aujourd'hui, seule une poignée de « petits » juifs marocains, restés à Tétouan ou dans ses environs, parle encore cette langue et/ou la comprend. Contrairement à l'amazighe, la *haketia* ne fait l'objet d'aucune revendication identitaire (Kahn, à paraître).

statut des textes en trois parties. Les notions clés sont expliquées dans la première, qui ambitionne de fournir au lecteur une vision d'ensemble. Quant à déterminer d'où parlent les contributrices et les contributeurs, on se référera à leur affiliation ou à leur inscription dans le champ littéraire.

Si les écrivaines et les écrivains de toute langue construisent leurs postures à partir de leur imaginaire linguistique et de la réception visée, cette relation n'a pas cessé d'évoluer depuis la période coloniale, au gré ou en dépit des politiques linguistiques menées (voir la contribution de M.-S. Janjar). De fait, même lorsqu'on parle de langues officielles en ce qui concerne l'arabe et l'amazighe, elles ne le sont pas au même titre puisque l'amazighe l'est surtout en sa qualité de patrimoine symbolique pour une partie des Marocains (Oiry-Varacca, 2012a). En outre, face à une francophonie jugée hégémonique, certains propos laissent deviner une arabophonie conquérante, mais dont le pôle d'attraction s'est récemment déplacé vers les pays du Golfe avec tout ce que cela implique, alors que jusqu'il y a deux décennies, c'était le Proche-Orient (Égypte, Liban, Syrie) qui était considéré comme le centre éditorial arabophone de référence. Il n'est enfin peut-être pas complètement vain de relever que les théories décoloniales mises à contribution pour critiquer la francophonie manquent à être appliquées à l'arabophonie, généralement considérée, de manière implicite, comme nécessairement légitime, si ce n'est, bien sûr, de la part de certains cercles berbéristes. Notons toutefois l'émergence de stratégies solidaires transnationales avec l'apparition d'un centre éditorial amazighe en Algérie, qui permet à de jeunes auteurs de se faire publier.

Si la plupart des contributeurs s'accordent sur l'importance de la traduction pour ménager des passages, des passerelles et toutes sortes d'autres relations entre les langues, appelant de leurs vœux un nouveau *bayt al-hikma* (« maison de la sagesse ») qui accueillerait toutes les langues pour conjurer la malédiction babélique, cela suffira-t-il pour éviter de tomber dans ce que Philippe Blanchet appelle « la glottophobie » ? Ce chercheur réfléchit, pour sa part, au cas du français « standard », imposé

INTRODUCTION

via l'école républicaine notamment, qui a donné naissance à des discriminations multiples (Blanchet, 2016). La langue, en effet, se trouve à l'intersection des classes sociales, des origines (régionales, ethniques, religieuses...) et des genres. Elle peut être en elle-même à la fois un objet et un outil d'exclusion et de domination. Toutes les langues sont susceptibles d'être tour à tour dominatrices et dominées, c'est pour cela que cet ouvrage, bien qu'il soit centré sur le Maroc, pourra intéresser tous ceux qui travaillent sur les effets du plurilinguisme, de la diglossie et des enjeux de pouvoir qui leur sont associés.